



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1151

Théâtre Nouvelle Génération - Agrandissement de la cage de scène - opération n° 09048571 -
23 rue de Bourgogne à Lyon 9e - lancement des études et autres prestations de l'opération et
affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2021-2, programme 20005

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI,
Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS,
Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme
ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS
BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC,
Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M.
BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD,
Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M.
GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY,
Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M.
BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme
GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme
FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1151 - THEATRE NOUVELLE GENERATION -
AGRANDISSEMENT DE LA CAGE DE SCENE -
OPERATION N° 09048571 - 23 RUE DE BOURGOGNE A
LYON 9E - LANCEMENT DES ETUDES ET AUTRES
PRESTATIONS DE L'OPERATION ET AFFECTATION
D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME
2021-2, PROGRAMME 20005 (DIRECTION DE LA
CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Théâtre Nouvelle Génération – réhabilitation et extension de la cage de scène ».

Par délibération n° 2021/909 du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle de « Conservation patrimoine bâtiments culturels 2021-2026 (gestion HT) » n° 2021-2, programme n° 20005.

Le Théâtre Nouvelle Génération (TNG), situé au 23 rue de Bourgogne à Lyon 9^{ème}, est un ensemble immobilier datant du début des années 1930, conçu par l'architecte Michel Roux-Spitz (également concepteur du Théâtre de la Croix Rousse à Lyon).

La forme de la parcelle d'origine a imposé au bâtiment une scène de forme triangulaire. Cette configuration atypique gêne la diffusion et la création de spectacles.

La construction du groupe scolaire Nérard sur la parcelle mitoyenne du théâtre offre l'opportunité de pouvoir agrandir le bâtiment du TNG, permettant ainsi d'avoir une scène rectangulaire, plus conforme au standard en la matière.

Dans le cadre du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, un montant de 2 500 000 € TTC a été acté pour la réalisation de cette opération. Ce montant sera précisé à l'issue des études de maîtrise d'œuvre au stade d'avant-projet définitif (APD) pour lesquelles une consultation sera lancée.

Les études de maîtrise d'œuvre et autres prestations préalables de cette opération, estimées à 350 000 € TTC, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2 « Conservation patrimoine bâtiments culturels 2021-2026 (gestion HT) », programme n° 20005.

Les marchés de travaux, de coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé), de contrôleur technique et autres marchés d'études seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement des études et autres prestations de l'opération n° 09048991 « Théâtre Nouvelle Génération - agrandissement de la cage de scène », est approuvé. Ces études et autres prestations seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2, programme n° 20005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20005, AP n° 2021-2, opération n° 09048571, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 316, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

Réalisé antérieur :	0 €;
2021 :	50 000 €;
2022 :	150 000 €;
2023 :	100 000 €;
2024 :	50 000 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier des subventions éventuelles auprès de l'Etat, et notamment de la Direction régionale des affaires culturelles, auprès de la Région mais aussi toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET